



Annexe au rapport de gestion 2025

NON
C
N
C1

Fiches
Projets

Conseil d'Administration du 8 juin 2026

ZAC SAINT-JEAN



ZAC SAINT-JACQUES



ZAC DES VERGNES



RENOUVELLEMENT URBAIN EN SECTEUR MIXTE

3- Régénération urbaine du quartier Saint-Jean

Clermont-Ferrand

4- Requalification de l'îlot Jules Verne au Brézet

Clermont-Ferrand

5- Projet de renouvellement urbain (NPRU)- Quartier Saint-Jacques Nord

Clermont-Ferrand

6- Projet de renouvellement urbain (NPRU)- Quartier Les Vergnes

Clermont-Ferrand

7- Projet de renouvellement urbain (NPRU)- Quartier de la Gauthière

Clermont-Ferrand

8- Requalification des places Dellile et Salford et de leurs abords

Clermont-Ferrand

9- Aménagement du secteur Marc Bloch

Cournon d'Auvergne

RENOUVELLEMENT URBAIN EN ZONES D'ACTIVITES

11- ZAC Gare de Cournon d'Auvergne

Cournon d'Auvergne

12- Requalification de l'avenue d'Aubière- Tranche 1 / ZAE Cournon- Le Cendre

Cournon d'Auvergne

13- Requalification de la ZAE de Lempdes

Lempdes

14- Aménagement et développement économique de la plaine de Sarliève Nord

Aubière / Cournon d'Auvergne

15- Aménagement de la tranche 6 de la ZAE de Gerzat Sud

Gerzat

16- Aménagement et requalification urbaine du Pôle Économique de Ladoux

Cébazat / Gerzat

CONSTRUCTIONS

18- Construction du centre de conservation des musées

Cébazat

19- Rénovation de la bibliothèque d'Aubière

Aubière

20- Construction d'une centrale photovoltaïque sur le site de la STEP

Clermont-Ferrand

21- AMO Conduite d'opérations bâtimentaires

22- L'équipe de la SPL Clermont Auvergne

ZAC DES VERGNES



ZAC DE LA
GAUTHIERE



Projets de renouvellement urbain en secteurs mixtes

ZAC SAINT-JEAN



ILOT JULES
VERNE

PLACES DELILLE ET
SALFORD



ZAC SAINT-JACQUES



SECTEUR MARC
BLOCH





REGENERATION URBAINE DU QUARTIER SAINT-JEAN *Clermont-Ferrand*

Secteur en partie en friche, le quartier Saint-Jean fait l'objet d'un projet de transformation urbaine de grande ampleur. Il s'agit ici de développer un quartier dynamique et attractif, porteur d'une image renouvelée, en phase avec les enjeux contemporains en matière d'urbanisme, d'environnement et de développement durable. Après la création de l'îlot éducatif (lycée et centre sportif) en 2022/2023, c'est un parc paysager de 2 ha qui a ouvert au public en 2025 dans le cadre de la ZAC.

Par délibération du 15 décembre 2023, Clermont Auvergne Métropole a concédé la réalisation de la ZAC Saint-Jean à la SPL CA.

CONTRAT

Concession
d'aménagement

CONCEDANT

Clermont Auvergne
Métropole

BILAN D'OPERATION

56 000 000 € HT

SUPERFICIE

14 hectares

CALENDRIER

2024 -> 2035

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Chef de projet : Romain Sarry
- Contributeurs : Morgan Brunet, Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

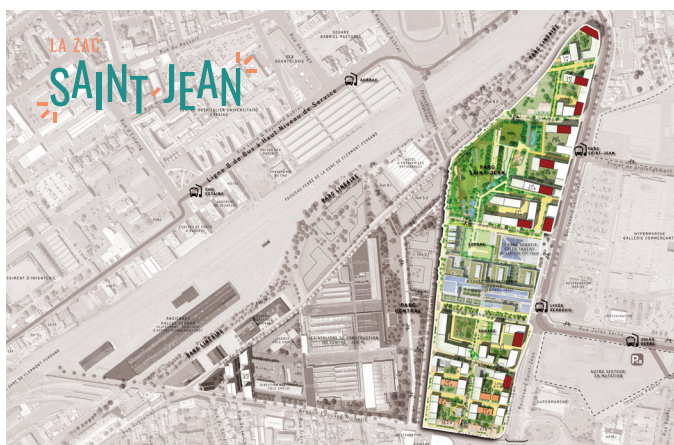
- Carta Reichen & Robert Associés, architecte urbaniste
- Atelier Format Paysage, paysagiste
- Setec Tpi, VRD, développement durable
- Agence On, conception lumière
- Vizéa, environnement

ENJEUX DU PROJET

- > Assurer une mixité fonctionnelle équilibrée entre logements, activités, services et équipements publics.
- > Développer une offre de logements diversifiée et accessible favorisant la mixité sociale.
- > Créer un quartier inclusif avec des espaces publics adaptés à tous les usages et publics.
- > Renforcer l'attractivité éducative, sportive et de loisirs à l'échelle du quartier et de la métropole.
- > Intégrer une forte dimension environnementale en développant une trame verte structurante et durable.
- > Limiter l'empreinte carbone et viser une haute performance énergétique des constructions.
- > Repenser les mobilités en s'appuyant sur les transports collectifs et les modes actifs.
- > Dynamiser le tissu économique local en développant commerces, services et activités tertiaires.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Parc Saint-Jean : finalisation des travaux, ouverture au public en juin, suivi des levées de réserves et des travaux correctifs.
- > Macro-lot 2.1 : poursuite du travail avec l'équipe de promotion immobilière candidate.
- > Pôle enfance / groupe scolaire : mise au point du programme de l'équipement municipal.



Plan Guide de la ZAC Saint-Jean (décembre 2024 - Dossier de Création)

EN CHIFFRES

123 600 m² de surface de plancher, dont :
90 000 m² d'habitat **27 000 m²** de bureaux et commerces
1 300 logements **5 500 m²** d'équipements publics

Un grand parc métropolitain de
2,5 hectares,
2 nouvelles voiries

REQUALIFICATION DE L'ÎLOT JULES VERNE AU BREZET

Clermont-Ferrand



Dans le cadre de la mise en oeuvre du projet d'aménagement d'ensemble de l'îlot Jules Verne, les interfaces avec le projet InspiRe dans le secteur sont à traiter en avance de phase, afin de pouvoir livrer :

- un terminus partiel nécessaire à la mise en service de la ligne B (maîtrise d'ouvrage InspiRe),
- un parking-relais silo en R+3 de 284 places et 29 emplacements vélos sécurisés, opérationnel à horizon de la mise en service de la ligne B début 2026 (maîtrise d'ouvrage SPL CA pour le compte de Clermont Auvergne Métropole),
- des accès fonctionnels au parking relais impliquant l'adaptation du carrefour Kepler/Agriculture (maîtrise d'ouvrage SPL CA pour le compte de Clermont Auvergne Métropole).

CONTRAT

Mandat n°2 d'études
et de travaux

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

5 600 000 € HT

SUPERFICIE

P+R : 5 400m²
Carrefour : 7 400m²

CALENDRIER

Réception 1er
trimestre 2026

ENJEUX DU PROJET

- > Encourager l'intermodalité et faciliter l'accès au centre-ville.
- > Adapter le carrefour d'entrée de ville pour une meilleure gestion des flux.
- > Végétaliser le carrefour et les abords du parking.
- > Maîtriser la coordination projets en interface avec InspiRe.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Poursuite du suivi des études de conception du P+R.
- > Obtention du permis de construire.
- > Obtention de l'autorisation environnementale
- > Concertation des riverains.
- > Suivi des travaux du carrefour et du P+R.
- > Réception des travaux du carrefour.



Plan masse du carrefour Kepler/Agriculture
(2024, LLPU)

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Laure Dodel
- Cheffe de projet : Marine Buzier
- Contributeurs : Rémi Penel, Romain Sarry, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- Conception-réalisation P+R : Gagnepark / Unanime Architectes
- Carrefour : Luc Léotoing Paysage Urbanisme / Géoval (VRD)



P+R (2025, Imag'in Drone)

EN CHIFFRES

284 places de stationnement VL
29 places vélos dans un box sécurisé

13 arbres de haute tige plantés
987 m² d'ombrières photovoltaïques



PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU) - QUARTIER SAINT- JACQUES NORD *Clermont-Ferrand*

Le quartier Saint-Jacques fait l'objet d'un vaste projet de renouvellement urbain inscrit dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU), en partenariat avec l'ANRU. Prévu sur 10 à 15 ans, ce programme vise à transformer durablement le quartier à travers la requalification des espaces publics, la diversification de l'offre de logements et la modernisation des équipements publics.

La démolition emblématique de la « Muraille de Chine », au profit d'un nouveau parc métropolitain, constitue une première étape forte de cette reconquête urbaine et environnementale. Par délibération du 15 décembre 2023, Clermont Auvergne Métropole a concédé la réalisation de la ZAC Saint-Jacques à la SPL CA.

CONTRAT

*Concession
d'aménagement*

CONCEDANT

*Clermont Auvergne
Métropole*

BILAN D'OPERATION

48 500 000 € HT

SUPERFICIE

20,8 hectares

CALENDRIER

2024 -> 2039

ENJEUX DU PROJET

- > Améliorer le cadre de vie des habitants, en retravaillant l'intégration urbaine du quartier.
- > Rendre le quartier plus mixte et attractif par la diversification de l'offre de logements et le développement d'une offre nouvelle de commerces et de services.
- > Renforcer la place de la nature en ville, par la création de nouveaux espaces verts tels que le futur parc métropolitain.
- > Moderniser les équipements et les espaces publics, et les rendre plus conviviaux.
- > Réduire l'imperméabilisation des sols et développer des îlots de fraîcheur.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Poursuite du suivi des chantiers (Parc de la Muraille et démolition de l'extension du centre G. Brassens).
- > Pilotage des études spécifiques (suivi technique et environnemental du projet) et suivi des missions de la maîtrise d'œuvre du parc.
- > Accompagnement des projets immobiliers.
- > Approfondissement des objectifs environnementaux et scientifiques (suivi du CPAUPE, du BEGES, de la loi sur l'eau et des partenariats de recherche (INRAE, ECOMODAM)).
- > Poursuite des missions foncières (DUP, acquisitions, et préparation des futures cessions pour les lots à bâtir).
- > Concertation et communication avec les habitants, à travers des démarches participatives, de l'information chantier et des actions pédagogiques avec les établissements scolaires.

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Céline Amadon
- Contributeurs : Julien Laville, Rémi Penel, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- D&A, architecte urbaniste paysagiste
- Ingerop, VRD et environnement
- JML, fontainerie
- Giboulées, communication et concertation



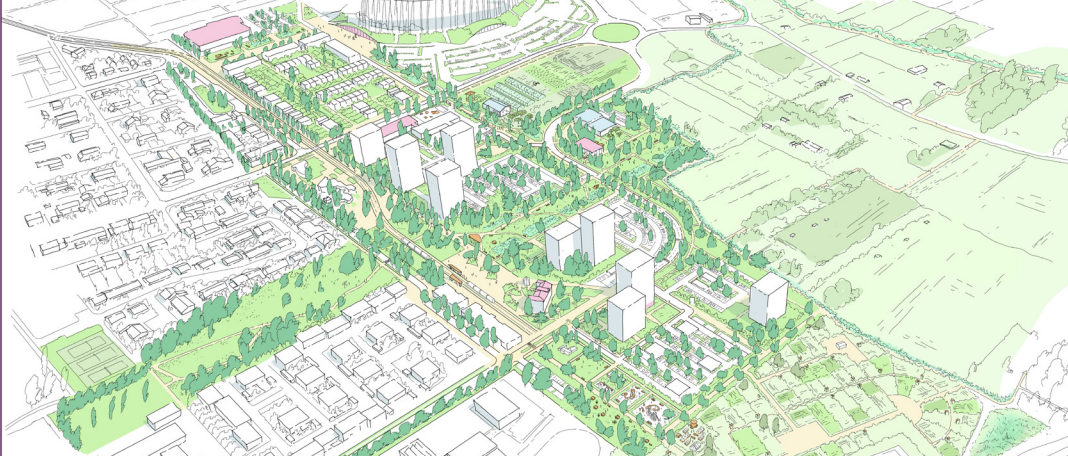
*Projection du futur parc de la Muraille - Phase 1
(2023, D&A)*

EN CHIFFRES

24 370 m² de surface de plancher, dont :
261 logements **3 410 m²** d'activités économiques
490 m² d'équipements publics **1 950 m²** de rez-de-chaussée actifs

Un grand parc métropolitain de **4,5 hectares**.
6,6 hectares d'espaces publics aménagés

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU) - QUARTIER LES VERGNES *Clermont-Ferrand*



La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des Vergnes s'inscrit dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier, piloté par la Métropole, et qui fait l'objet d'un financement de l'Etat via l'Agence nationale de Rénovation urbaine (ANRU). La ZAC a pour objectif d'améliorer l'attractivité du quartier et la situation sociale en agissant sur le cadre de vie et la qualité d'habiter.

Le projet prévoit la restructuration des voiries existantes, la restructuration de l'école, la création d'un grand parc, l'aménagement du parvis du stade Gabriel Montpied ainsi que la création de 153 nouveaux logements. Par délibération du 15 décembre 2023, Clermont Auvergne Métropole a concédé la réalisation de la ZAC des Vergnes à la SPL CA.

CONTRAT

*Concession
d'aménagement*

CONCEDANT

*Clermont Auvergne
Métropole*

BILAN D'OPERATION

42 300 000 € HT

SUPERFICIE

26,5 hectares

CALENDRIER

2024 -> 2034

ENJEUX DU PROJET

- > Rénover et compléter l'offre en équipements publics.
- > Améliorer les liaisons depuis et vers le quartier des Vergnes.
- > Créer un grand parc en cœur de quartier.
- > Développer l'attractivité de l'habitat.
- > Renforcer l'offre économique et de santé.
- > Améliorer les conditions d'habitat dans les logements collectifs existants.
- > Renforcer la place de l'agriculture urbaine pour affirmer l'identité du quartier.



Axonométrie du parvis du stade (2022, Atelier Altern)

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Suivi des fouilles archéologiques (secteur Ouest).
- > Poursuite des études de conception des aménagements d'espaces publics du secteur Est et consultation des entreprises.
- > Poursuite des études de conception des aménagements d'espaces publics du secteur Ouest.
- > Accompagnement des missions foncières (déclassement, désaffectation, découpage parcellaire de la ZAC, etc.).
- > Accompagnement des porteurs de projet des programmes immobiliers et des résidentialisations.
- > Conduite d'une étude de programmation pour la restructuration du groupe scolaire du Bédat et recrutement d'une maîtrise d'oeuvre.

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Emmanuelle Lauradoux
- Contributeurs : Marine Buzier, Julien Laville, Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- Atelier Altern, paysagiste
- Ingerop, VRD
- Tu-Du, architecte
- Alto Step, environnement
- Bisio, géomètre
- Trait Clair, communication et concertation
- Ville en Œuvre, expertise juridique et financière
- ETC, mobilité
- Terreauciel, agriculture urbaine

EN CHIFFRES

153 logements à
construire

2 000 m² de surfaces ludiques
et sportifs et **600 m²** de caniparc

Deux nouveaux parcs d'une
surface totale de **3 ha**
680 arbres à planter



PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU) - QUARTIER LA GAUTHIERE Clermont-Ferrand

La Gauthière fait partie des trois quartiers concernés par une convention signée en 2019 avec l'ANRU dans le cadre du Nouveau Programme de Renouveau Urbain. Outre la requalification et la réorganisation des espaces publics, le projet a pour ambition d'ouvrir le quartier et de renforcer ses liens avec les secteurs alentours, notamment avec le quartier de Montferrand et le secteur des Pistes. Le projet urbain vise également une dédensification et une diversification de l'offre d'habitat, ainsi qu'un renforcement de la diversité paysagère.

Par délibération du 8 novembre 2024, Clermont Auvergne Métropole a mandaté la SPL CA pour la conduite des études. Elle a ensuite concédé la réalisation de la ZAC par délibération du 19 décembre 2025.

CONTRAT

Concession
d'aménagement

CONCEDANT

Clermont Auvergne
Métropole

BILAN D'OPERATION

28 500 000 € HT

SUPERFICIE

24 hectares

CALENDRIER

2026 -> 2035

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Morgan Brunet
- Contributeurs : Rémi Penel, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- HYL, paysagiste
- Interland, architecte urbaniste
- EGIS, VRD et environnement
- TRIBU, environnement
- Ville en œuvre, montage opérationnel et financier
- LEA, conception lumière
- Deux degrés, communication et concertation

ENJEUX DU PROJET

- > Requalification et rationalisation des espaces publics,
- > Ouverture du quartier vers l'ouest.
- > Sécurisation des circulations véhicules, cycles et piétons.
- > Dédensification et diversification de l'offre d'habitat.
- > Désimperméabilisation et végétalisation du quartier.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Pilotage des études d'Avant-Projet des espaces publics.
- > Pilotage des études environnementales et du dossier loi sur l'eau.
- > Contribution et suivi de la démarche PPVE (Participation du Public par Voie Electronique).
- > Pilotage de l'établissement du dossier de création de la ZAC.
- > Accompagnement des projets immobiliers.
- > Coordination des démarches foncières.

Mont Cadre de Ville
Parlons-en
La Gauthière

PLAN GUIDE
Mars 2023



Perspective projet de la place Léon Jouhaux (2025, HYL)

EN CHIFFRES

150 logements à
construire

8,3 ha d'espaces publics à aménager
Réduction de **42%** des surfaces dédiées
à la voiture

624 arbres à planter
Réduction de **28%** des surfaces
imperméabilisées

REQUALIFICATION DES PLACES DELILLE ET SALFORD ET DE LEURS ABORDS

Clermont-Ferrand



Situé entre l'amont et l'aval de la butte historique, le projet de requalification des places Delille et Salford et leurs abords a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine, de répondre aux enjeux climatiques en composant notamment un nouvel îlot de fraîcheur et de nature, et de créer des espaces sobres, fonctionnels et sûrs, animés et adaptés aux besoins d'une ville inclusive.

Clermont Auvergne Métropole a confié un premier mandat d'études à la SPL CA afin de conduire un projet collaboratif pour le réaménagement des places Delille et Salford, et leurs abords.

CONTRAT

Mandat d'études

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

1 800 000 € HT

SUPERFICIE

33 000 m²

CALENDRIER

2024 -> 2026

ENJEUX DU PROJET

- > Réinsérer de la nature en ville : créer une nouvelle figure paysagère à l'échelle de la ville de Clermont-Ferrand, mettre en valeur la strate arborée existante, favoriser une diversité végétale pour le développement de la biodiversité, désimperméabiliser les sols.
- > Repenser les mobilités, améliorer les continuités piétonnes et favoriser les mobilités actives.
- > Faire du secteur un lieu à vivre, sécurisé, valorisant une vie de quartier animée ainsi que les commerces et leurs terrasses.
- > Mettre en valeur des éléments de patrimoine existants,
- > Concerner le projet.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Pilotage et suivi des études de maîtrise d'œuvre- phase AVP.
- > Pilotage et suivi des missions d'assistance à maîtrise d'usage- concertation et communication.
- > Poursuite de la démarche de co-construction du projet en collaboration avec la MOE, l'AMU, la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand, et les différents partenaires.
- > Réalisation du dossier de candidature au concours national ID-Marche, qui vise à valoriser des projets d'aménagement publics exemplaires favorisant la marche et les mobilités actives - Projet Delille Salford lauréat

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Laure Dodel
- Cheffe de projet : Anne-Emmanuelle Passerieux
- Contributeurs : Rémi Penel, Corinne Péliissier, Marie-Hélène Peny, Emmanuelle Lauradoux

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- Michel Desvigne Paysagiste, paysagiste
- Atelier du Rouget Simon Teyssou et Associés, architecte urbaniste
- Atelier d'Architecture Philippe Prost, architecte patrimoine
- EGIS, VRD
- 8'18'', conception lumière
- Diluvial, fontainerie

Équipe de maîtrise d'usage

- Planète Publique, sociologie urbaine
- Terrapublica, communication
- A et cetera, expertise espaces publics



Plan masse des places Delille et Salford et leurs abords (2024, MDP / Planète Publique)

EN CHIFFRES

33 000 m² d'espaces
publics à requalifier

300 arbres à
planter



AMENAGEMENT DU SECTEUR MARC BLOCH

Cournon d'Auvergne

Le projet d'aménagement du secteur Marc Bloch, confié par Clermont Auvergne Métropole à la SPL CA, porte sur deux points :

- l'aménagement d'un bassin d'orage visant à améliorer la gestion des eaux pluviales tout en offrant aux habitants un nouvel espace paysager et récréatif.
- la restructuration de la trame viaire pour redonner de la place aux piétons, aux cycles et à la nature, avec pour objectif d'améliorer les abords des équipements publics présents sur ce secteur (écoles, collège, médiathèque, gymnases) en lien avec les mutations urbaines en cours (programmes immobiliers, Inspire, restructuration de la place J. Gardet).

Par délibération du 30 septembre 2022, Clermont Auvergne Métropole a mandaté la SPL CA pour la réalisation de l'opération.

CONTRAT

Mandat d'études
et de travaux

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

8 700 000 € HT

SUPERFICIE

17 000 m²

CALENDRIER

2022 -> 2026

ENJEUX DU PROJET

- > Diversifier l'offre en espaces publics mixtes en prolongement du projet de restructuration du centre-ville.
- > Créer une façade urbaine sur l'avenue de la Libération en lien avec l'arrivée d'Inspire.
- > Clarifier la trame viaire pour ouvrir le quartier et créer de nouveaux lots à bâtir.
- > Redonner de la place aux piétons et aux cycles et réorganiser le stationnement.
- > Améliorer la gestion des eaux pluviales pour limiter les débordements des réseaux.



Plan général du bassin d'orage - PRO (2026, HYL)

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Pilotage des études de conception des espaces publics phase avant-projet.
- > Suivi de diagnostics d'archéologie préventive.
- > Commande et suivi de diagnostics techniques (géotechnique, pollution, réseaux).

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Emmanuelle Lauradoux
- Contributeurs : Julien Laville, Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- Hyl, paysagiste
- Safège, VRD
- Les Eclairagistes associés, conception lumière
- Géo Conception, géomètre
- Planète citoyenne, concertation

EN CHIFFRES

17 000 m² d'espaces publics à
restructurer

Un bassin d'orage de 4 000 m² à
créer



POLE ECONOMIQUE DE
LADOUX

ZAE GERZAT SUD -
TRANCHE 6

Projets de renouvellement urbain en zones d'activités

ZAE DE LEMPDES

ZAE SARLIEVE NORD

ZAE COURNON / LE
CENDRE

ZAC GARE DE COURNON
D'Auvergne



ZAC GARE DE COURNON D'Auvergne

Cournon d'Auvergne

Le projet de la ZAC Gare de Cournon d'Auvergne vise à requalifier le secteur stratégique de la gare pour en faire un nouveau pôle urbain attractif. Il prévoit l'aménagement d'un quartier mixte intégrant des logements, des activités économiques, des services et des espaces publics de qualité. Connecté à la gare, au futur tram-bus INSPIRE et aux mobilités douces, il ambitionne de renforcer l'intermodalité et l'accessibilité du territoire. Le projet intègre également de fortes ambitions environnementales avec la renaturation du site, la gestion durable des sols et la valorisation du patrimoine paysager existant.

Par délibération du 30 mars 2018, Clermont Auvergne Métropole a mandaté la SPL CA pour investiguer différents sujets relatifs à la requalification de la ZAE, dont la ZAC Gare créée en 2025. Le mandat n°4 a été délibéré le 19 décembre 2025.

CONTRAT

Mandat d'études
n°4

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

150 000 € HT

SUPERFICIE

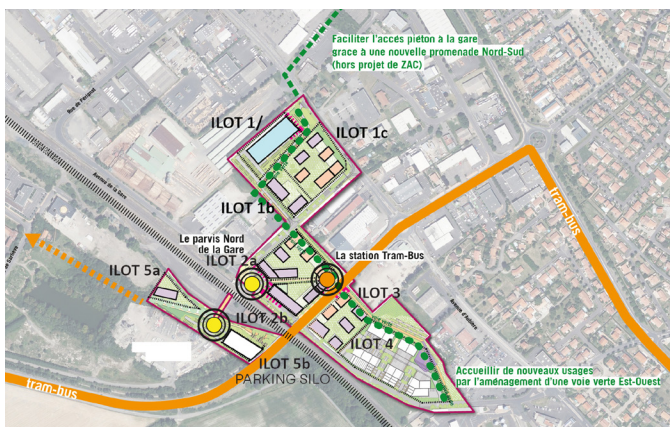
9 hectares

CALENDRIER

2026 -> 2027

ENJEUX DU PROJET

- > Valoriser la gare avec la création d'un parvis bi-face.
- > Densifier le quartier avec la construction de logements, de bureaux et d'activités.
- > Renforcer l'intermodalité avec la création d'une liaison douce entre la gare et la station BHNS ainsi que le développement des pistes cyclables.
- > Valoriser le patrimoine paysager et le renforcer avec la création d'une voie verte.
- > Apaiser la circulation avec la requalification des rues de la Gare et de la Chaux Blanche.
- > Assurer la résilience environnementale du site à travers une gestion intégrée des eaux pluviales et la prise en compte de la pollution des sols.



Plan guide de la ZAC Quartier de la Gare (2024, Axe Saone)

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Pilotage des études d'Avant-projet des espaces publics.
- > Pilotage des études environnementales et du dossier loi sur l'eau.
- > Contribution et suivi de la démarche PPVE (Participation du Public par Voie Electronique).
- > Pilotage de l'établissement du dossier de création de la ZAC.
- > Coordination des démarches foncières.
- > Organisation et suivi de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Morgan Brunet
- Contributeurs : Céline Amadon, Rémi Penel, Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'œuvre

- Axe Saône, architecte paysagiste
- Cabinet Merlin, VRD et hydraulique
- Fidal, expertise juridique
- Anteagroup, environnement, sites et sols pollués

EN CHIFFRES

32 000 m² de surface de plancher, dont :
74 logements
18 000 m² de bureaux
1 850 m² de commerces
7 000 m² d'artisanat

2,3 ha d'espaces publics à aménager
20 000 m² de surfaces à désimperméabiliser
1,5 km de pistes cyclables

* coût total des dépenses estimées dans le cadre du contrat

REQUALIFICATION DE L'AVENUE D'AUBIERE - TRANCHE 1 / ZAE COURNON-LE CENDRE *Cournon d'Auvergne*



Clermont Auvergne Métropole a engagé la requalification des espaces publics de la ZAE afin de permettre à la zone de retrouver une performance économique, une qualité d'usages et de valoriser le cadre urbain pour les entreprises, les salariés et les usagers de la zone.

Sur la base d'un avant-projet réalisé sur les 7 km de voies structurantes, une 1ère tranche de travaux a été engagée sur l'avenue d'Aubière sur environ un kilomètre.

Par délibération du 21 février 2025, Clermont Auvergne Métropole a confié un 3ème mandat d'études et de travaux à la SPL CA afin d'engager la requalification des espaces publics des deux premiers tronçons retenus.

CONTRAT

Mandat d'études
et de travaux

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

3 250 000 € HT

SUPERFICIE

1 kilomètre
linéaire

CALENDRIER

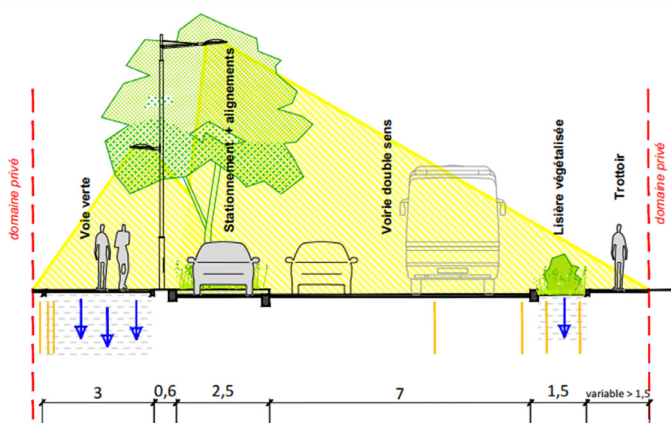
2025 -> 2026

ENJEUX DU PROJET

- > Remettre les équipements à niveau, notamment la voirie.
- > Apaiser les circulations : adapter les largeurs de chaussée et organiser le stationnement.
- > Gérer durablement les eaux pluviales : désimperméabilisation et récupération.
- > Sécuriser et rendre confortables les cheminements piétons et vélos avec la création d'une voie verte arborée.
- > Végétaliser l'espace public et proposer des aménagements qualitatifs.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Suivi et validation des études « projet » de maîtrise d'œuvre sur le 1er tronçon de travaux.
- > Obtention de l'autorisation environnementale (loi sur l'eau).
- > Concertation avec les entreprises implantées et les riverains.
- > Consultation des entreprises de travaux et préparation des marchés.
- > Suivi des travaux.



Profil en travers type (2025, Cabinet Merlin/Axe Saône)

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Catherine Guilbert
- Contributeurs : Julien Laville, Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'œuvre

- Cabinet Merlin, VRD et hydraulique
- Axe Saône, architecte paysagiste
- Fidal, expertise juridique
- Lee Sormea, mobilités

EN CHIFFRES

4 km de voies structurantes à requalifier au global
1 km de chaussée rénovée sur cette tranche

40 arbres tiges ou en cépées plantés



REQUALIFICATION DE LA ZAE DE LEMPDES

Lempdes

Consciente du risque d'obsolescence de ses zones d'activités et de l'enjeu d'accompagner le développement et le renouvellement de celles-ci, Clermont Auvergne Métropole porte une ambitieuse politique de requalification de ses Zones d'Activités Economiques anciennes. La ZAE de Lempdes, accueillant plus d'une centaine d'entreprises sur 173 hectares, s'inscrit dans cette dynamique de mutation. Il s'agit d'activer concomitamment deux leviers d'action :

- La création de voiries nouvelles et la requalification des espaces publics dégradés,
- La réalisation d'opération d'aménagement et de construction (d'initiative publique et/ou privée) permettant la densification du secteur économique et l'accueil de nouvelles entreprises.

CONTRAT

Mandat n°2 d'études
et de travaux

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

3 700 000 € HT

SUPERFICIE

173 hectares

CALENDRIER

2023 -> 2026

ENJEUX DU PROJET

- > Définir une programmation urbaine lisible et attractive, favorisant une diversification des usages et une mixité fonctionnelle.
- > Permettre l'implantation de nouvelles entreprises par l'encadrement et le remembrement de fonciers stratégiques peu ou non bâtis.
- > Requalifier les espaces publics existants pour offrir un cadre urbain valorisé, vecteur d'attractivité.
- > Réorganiser les mobilités au sein de la ZAE.
- > Qualifier les interfaces avec les quartiers résidentiels avoisinants, le centre-ville et le pôle des équipements de loisirs.
- > Désimperméabiliser et végétaliser la zone.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Pilotage et suivi des travaux de requalification des espaces public de la Fontanille 1 (réseaux eaux pluviales, aménagements de surface et plantations).
- > Suivi des travaux de parachèvement et de confortement du boisement des délaissés de l'autopont.
- > Recrutement et suivi des investigations complémentaires de qualité des sols et eaux souterraines sur le secteur de la « Pointe Est ».
- > Poursuite des études préalables nécessaires à l'établissement du dossier de DUP.
- > Appui technique au suivi foncier.

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Anne-Emmanuelle Passerieux
- Contributeurs : Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny, Céline Amadon

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- Requalification des espaces publics : Luc Léotoing Paysage Urbanisme / Géoval (VRD)
- Opération d'aménagement du secteur de la « Pointe Est » : Luc Léotoing Paysage Urbanisme / MEAT (Architecte) / Géoval (VRD)



Approche urbaine et paysagère du secteur de la Pointe Est (2024, LLPU)

EN CHIFFRES

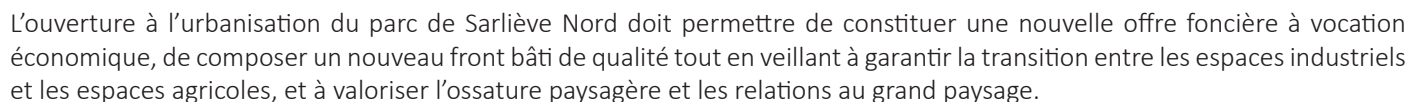
1 400 ml de voiries à créer
2 900 ml de voiries existantes à requalifier

Potentiel de densification de **25 000 m²**
de surface de plancher sur **7 ha** de
fonciers stratégiques

714 arbres et 1 980 arbustes
plantés pour la valorisation
paysagère des délaissés de l'autopont

* coût total des dépenses estimées dans le cadre du contrat

Aubière / Cournon d'Auvergne



- au Nord, un lotissement destiné à l'accueil d'activités industrielles, sur 12,5 ha de zone à urbaniser,
- au Sud, 8,5 ha d'espaces agricoles préservés et paysagés.

Concession
d'aménagement

Clermont Auvergne
Métropole

9 100 000 € HT

12.5 hectares

2026 -> 2032

- > Permettre l'accueil de nouvelles entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire métropolitain.
- > Faire de Sarliève Nord un secteur de développement économique innovant et démonstrateur en termes environnemental, paysager et de qualité de vie au travail.
- > Mettre en valeur l'ossature paysagère et favoriser la renaturation des rases.
- > Concilier les enjeux environnementaux de résilience écologiques et les objectifs de réduction de la consommation des espaces agricoles.
- > Intégrer les contraintes réglementaires issues du Plan de Prévention du Risque Naturel Prévisible d'Inondation.

- > Pilotage, coordination et suivi de la finalisation de l'étude de maîtrise d'œuvre urbaine avec la restitution d'un plan guide de l'opération d'aménagement retenue.
- > Définition des modalités de mise en œuvre opérationnelles réglementaires, techniques et financières de l'opération d'aménagement.

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Anne-Emmanuelle Passerieux
- Contributeurs : Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

- MTA, architecte urbaniste paysagiste
- EGIS, VRD, environnement et programmation
- ADALTYS, expertise juridique



2 à 8 lots pour l'accueil d'activités industrielles
10 hectares de surface cessible



AMENAGEMENT DE LA TRANCHE 6 DE LA ZAE DE GERZAT SUD

Gerzat

Face au constat de la raréfaction de son offre foncière en matière d'accueil d'activités économiques, ainsi qu'à la demande croissante des entreprises, Clermont Auvergne Métropole souhaite engager la réalisation d'une opération d'aménagement sur la sixième et dernière tranche de la ZAE de Gerzat Sud. Déclarée d'intérêt communautaire en 2004, la ZAE est fléchée pour accueillir des activités industrielles, BTP et services aux entreprises.

À la suite de la validation de l'étude de faisabilité, Clermont Auvergne Métropole a confié, par délibération du 6 février 2026, un 2ème mandat d'études et de travaux à la SPL afin de poursuivre les études engagées, de réaliser les travaux et de commercialiser les lots.

CONTRAT

Mandat n°2 d'études
et de travaux

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

2 350 000 € HT

SUPERFICIE

4,2 hectares

CALENDRIER

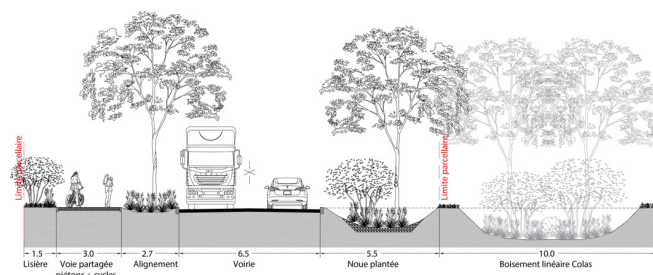
2026 -> 2028

ENJEUX DU PROJET

- > Maximiser le foncier cessible,
- > Intégrer et développer des continuités modes doux qualitatives,
- > Gérer la compensation hydraulique et les eaux pluviales à la parcelle,
- > Composer avec la trame arborée existante et le bassin d'orage,
- > Fabriquer des interfaces paysagères en lisière, associées aux dispositifs hydrauliques,
- > Mettre en œuvre une approche durable,
- > Conserver des vues sur le paysage lointain,
- > Prendre en compte les projets connexes.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Finalisation des études de faisabilité et restitution d'un programme d'aménagement détaillé.
- > Détermination du phasage et des conditions de mise en œuvre du projet d'aménagement.



Coupe des espaces publics
- étude de faisabilité
(2025, LLPU)

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Chef de projet : Julien Laville
- Contributeurs : Catherine Guilbert, Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'œuvre

- Luc Léotoing Paysage Urbanisme, paysagiste urbaniste
- Géoval, VRD
- MEAT, architecte urbaniste

EN CHIFFRES

4,2 ha de surface aménageable

4 lots pour l'accueil d'activités industrielles
38 190 m² de surface cessible

REQUALIFICATION ET EXTENSION DU POLE ECONOMIQUE DE LADOUX

Cébazat / Gerzat



Clermont Auvergne Métropole s'est engagée dans la réalisation d'études de requalification et de viabilisation sur différentes zones d'activités économiques, dont celle du Pôle Economique de Ladoux, pôle d'activités de 250 ha, regroupant une centaine d'entreprises. Les objectifs conduits au travers du projet de requalification et d'extension visent à redonner une identité et renforcer la lisibilité économique métropolitaine, redynamiser l'image du pôle économique et ouvrir de nouveaux terrains à la commercialisation afin de proposer une quarantaine d'hectares supplémentaires pour répondre aux besoins identifiés par la Métropole, notamment pour de grandes parcelles.

Par délibération du 15 décembre 2023, Clermont Auvergne Métropole a mandaté la SPL CA pour la conduite de l'opération.

CONTRAT

Mandat n°2 d'études et de travaux

MANDANT

Clermont Auvergne Métropole

MONTANT GLOBAL*

8 100 000 € HT

SUPERFICIE

250 hectares

CALENDRIER

2026 -> 2026

ENJEUX DU PROJET

- > Prendre en compte les problématiques hydrauliques: gestion des eaux pluviales, mise en séparatif, désimperméabilisation.
- > Retravailler l'accessibilité et la desserte.
- > Organiser la mobilité et développer la diversité des modes de déplacements, notamment les mobilités douces.
- > Donner une ambition environnementale au pôle économique et répondre aux enjeux de biodiversité.
- > Proposer des aménagements qualitatifs.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

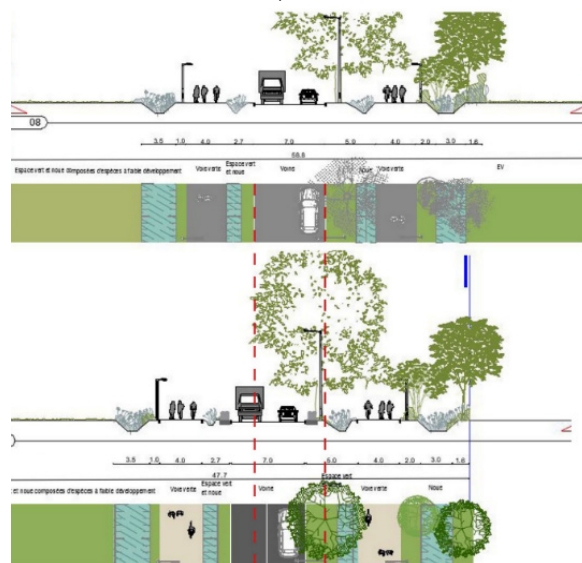
- > Suivi des études avant-projet d'aménagement et de requalification du pôle économique sur l'ensemble du périmètre.
- > Réalisation des procédures foncières et études réglementaires associées, dont les études faune-flore
- > Reprise du modèle hydraulique.
- > Pilotage de l'avant-projet pour la création d'un exutoire des eaux usées du secteur de Ladoux.
- > Réalisation des études de faisabilité pour la création d'un exutoire des eaux pluviales.

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Marie-Anne Olivier
- Cheffe de projet : Catherine Guilbert
- Contributeurs : Julien Laville, Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- INGEROP, VRD
- ATELIER VILLES & PAYSAGES, architecte paysagiste urbaniste
- SAFEGE, VRD et hydraulique



AVP (2025, INGEROP / VILLES & PAYSAGES)

EN CHIFFRES

35 hectares à viabiliser

12 km de voies à requalifier et
5 km de voies à créer



CENTRE DE
CONSERVATION DES
MUSEES

STATION
D'EPURATION DES
TROIS-RIVIERES

Projets de constructions

BIBLIOTHEQUE
ALEXANDRE VIALATTE

CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE CONSERVATION DES MUSEES

Cébazat



L'état des lieux des 6 musées de la Métropole a révélé des conditions de conservation des collections non satisfaisantes. La construction d'un bâtiment dédié, sur le site des Montels à Cébazat, permettra non seulement la conservation des collections selon les normes actuelles, mais aussi leur valorisation. Il offrira une fenêtre sur les collections, notamment celles en restauration, et sur les professions liées à la conservation du patrimoine. Spécificité du projet, un espace de médiation à destination des publics est également prévu. La réalisation de ce projet est la première étape indispensable au développement du Plan musées de Clermont Auvergne Métropole.

Par délibération du 24 juin 2022, la collectivité a mandaté la SPL CA pour la construction de cet équipement.

CONTRAT

Mandat d'études
et de travaux

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

16 000 000 € HT

SUPERFICIE

4 076 m² de surface
dans oeuvre

CALENDRIER

2022 -> 2026

ENJEUX DU PROJET

- > Assurer la conservation des collections patrimoniales des 6 musées de la Métropole.
- > Proposer une architecture sobre mais élégante.
- > Créer un espace de valorisation, qui puisse accueillir les groupes (espace de médiation).
- > Concevoir un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental, bien intégré au site.
- > Garantir des engagements sur les consommations énergétiques, tous usages, vérifiables et mesurables.



Vue depuis l'entrée du site (2026)



À droite, réserve à tableaux.
À gauche, couloir des réserves (2026)

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Suivi des travaux avec un démarrage des travaux en octobre 2024.
- > Équipement livré en avril 2026.

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Didier Boulet
- Cheffe de projet : Claire Faucher-Garros
- Contributeurs : Stéphanie Taunay, Marie-Hélène Peny

AMO performanciel

- ELCIMAI

Équipe du marché global de performance

- EIFFAGE Construction Auvergne, maître d'oeuvre
- HF+A Architecture, architecte
- CHM Architectes, architecte
- Atelier du Trèfle, paysagiste
- CS2n, économiste
- FREDERIC VINCENT, expertise en conservation
- EIFFAGE Energie Systèmes, BET exploitation

EN CHIFFRES

2 031 m² de réserves
250 000 oeuvres et objets stockés

1 600 m² de
réserve foncière

* coût total des dépenses estimées dans le cadre du contrat



RENOVATION DE LA BIBLIOTHEQUE D'AUBIERE

Aubière

Clermont Auvergne Métropole souhaite la rénovation globale de la bibliothèque Alexandre Vialatte à Aubière dans le but de :

- Réaménager les espaces intérieurs afin de proposer une nouvelle et meilleure fonctionnalité générale des lieux, et de répondre aux attentes actuelles aussi bien des utilisateurs que des équipes en place ;
- Améliorer de manière substantielle les performances thermiques et énergétiques de l'équipement, afin de répondre aux enjeux économiques et environnementaux, tout en œuvrant au confort optimal des locaux pour ménager des conditions de travail et d'usage améliorées.

Par délibération du 30 septembre 2022, la collectivité a mandaté la SPL CA afin d'étudier la rénovation complète du bâtiment.

CONTRAT

Mandat d'études

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

1 300 000 € HT

SUPERFICIE

640 m² de surface
utile

CALENDRIER

2024 -> 2028

ENJEUX DU PROJET

- > Développement culturel et restructuration des bassins de lecture sur le territoire métropolitain.
- > Réorganisation des espaces facilitant la mise à disposition et la lecture des collections, les circulations au sein du bâtiment et entre les différents niveaux, et améliorant la qualité de l'accueil et l'image globale du lieu.
- > Mise en accessibilité et sécurité du site.
- > Amélioration des performances thermiques et acoustiques de l'équipement.
- > Réduction des consommations énergétiques.
- > Respect de l'aspect et de l'harmonie des façades de la

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Pilotage du marché de maîtrise d'œuvre et suivi des études en phase APD.
- > Suivi et coordination des missions de CSPS et de Contrôle Technique.
- > Accompagnement de la Métropole dans les échanges avec le syndic et les instances de copropriété.

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Laure Dodel
- Cheffe de projet : Anne-Emmanuelle Passerieux
- Contributeurs : Rémi Penel, Corinne Pélissier, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- MIR Architecture, architecte
- LARBRE, BET fluides
- SECOB, BET structure
- ORFEA, BET acoustique



Vues des espaces du 1er étage - avant-projet sommaire (2024, MIR Architecture)

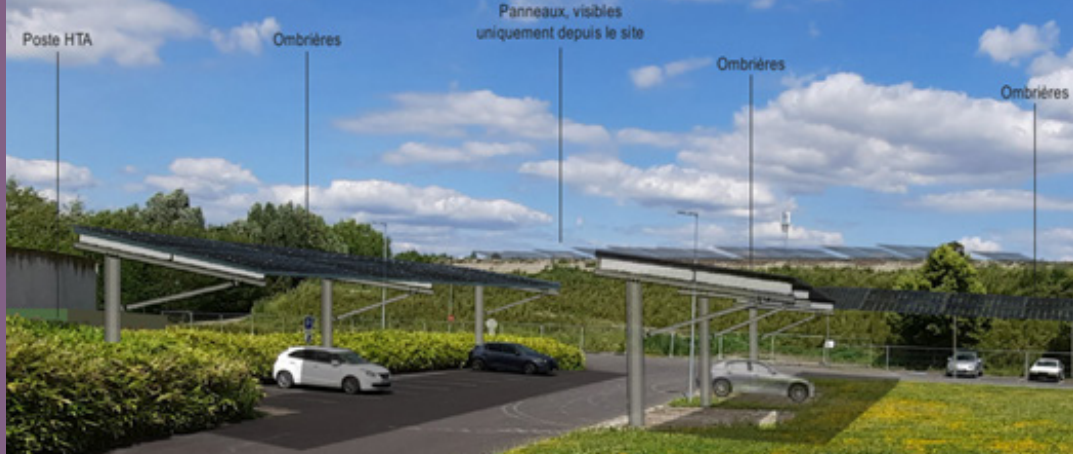
EN CHIFFRES

640 m² de surfaces utiles
à réaménager

* coût total des dépenses estimées dans le cadre du contrat

CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE SITE DE LA STEP

Clermont-Ferrand



Clermont Auvergne Métropole porte un programme ambitieux de développement des énergies renouvelables sur son territoire. Elle s'est ainsi engagée dans une démarche de labellisation «Territoire à Energie POSitive» (TEPOS) avec un double objectif : réduire de manière sensible la consommation énergétique du territoire et couvrir les besoins restants à 100 % avec des énergies renouvelables d'ici 2050. Le plan d'action métropolitain prévoit la réalisation de 3 installations solaires photovoltaïques en autoconsommation sur le site de la station d'épuration des Trois Rivières, très consommatrice en électricité.

Par délibération du 30 septembre 2022, Clermont Auvergne Métropole a confié un mandat d'études et de travaux à la SPL Ca pour la réalisation de cette opération.

CONTRAT

Mandat d'études
et de travaux

MANDANT

Clermont Auvergne
Métropole

MONTANT GLOBAL*

1 450 000 € HT

SUPERFICIE

50

CALENDRIER

2022 -> 2026

ENJEUX DU PROJET

- > Construire une centrale photovoltaïque au sol sur tertre permettant une production de 705 kWc.
- > Installation de 3 ombrières photovoltaïques permettant une production de 95 kWc.
- > Permettre l'autoconsommation complète du site.

GRANDES MISSIONS DE L'ANNÉE 2025

- > Notification du titulaire : EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES.
- > Suivi des travaux.
- > Suivi de l'année de parfait achèvement (GPA).



Les trois ombrières photovoltaïques installées

Équipe projet à la SPL CA

- Direction de projet : Didier Boulet
- Chef de projet : Alexandre Manaud
- Contributeurs : Rémi Penel, Marie-Hélène Peny

Équipe de maîtrise d'oeuvre

- Artélia, maîtrise d'oeuvre
- Zeppelin Architectes, permis de construire



La centrale photovoltaïque construite

EN CHIFFRES

800 KWc pour des
activités industrielles

1 353 panneaux
installés

AMO CONDUITE D'OPERATIONS BATIMENTAIRES

REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE DU BEDAT

Clermont-Ferrand

Maître d'Ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

Notification :

décembre 2023



Dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain du Quartier Les Vergnes, la Ville de Clermont-Ferrand a pour objectif de lancer les travaux pour la réhabilitation du pôle éducatif du Bédât. Une mission d'AMO, achevée fin 2025, pour le suivi de la phase de programmation a été confiée par la Ville à la SPL. La mise en œuvre opérationnelle a alors été déclinée dans le cadre de la concession ; le maître d'œuvre a été désigné et l'avancement des études fin 2025 est au stade APS.

REHABILITATION DE LA MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mozac

Maître d'Ouvrage :

Riom Limagne et Volcans

Notification :

mai 2024



Riom Limagne et Volcans avait en projet de créer une « Maison de la nature et de l'environnement » sur le site de l'ancien Carmel à Mozac. RLV a confié une mission d'AMO à la SPL CA pour l'accompagner sur la phase programmation. En 2025, suite au recrutement du programmiste, et à l'établissement de divers scénarii d'intervention, la collectivité n'a pas souhaité donner suite au projet.

REHABILITATION DE LA CRECHE SAINT-JACQUES

Clermont-Ferrand

Maître d'Ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

Notification :

novembre 2024



La Ville de Clermont-Ferrand a pour projet de rénover la crèche Saint Jacques. Afin d'avancer sur la mise en œuvre opérationnelle, elle a confié à la SPL CA une mission d'AMO pour l'accompagner sur la phase programmation. En 2025, une faisabilité a été réalisée et la poursuite de la mission est aujourd'hui subordonnée à des arbitrages sur les scénarii proposés.

RENOVATION DE LA MATERNELLE ARISTIDE BRIAND ET DE LA MAISON DE LA CULTURE

Clermont-Ferrand

Maître d'Ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

Notification :

novembre 2024



Dans le cadre de sa politique de rénovation énergétique des bâtiments publics, la Ville de Clermont-Ferrand a confié à la SPL une missions d'AMO pour l'accompagnement de la phase programmation et l'aide à la décision sur les modalités de mise en œuvre opérationnelle pour la rénovation de la Maison de la Culture. L'analyse des candidatures programmistes a été réalisée (en attente d'arbitrage), et la note sur les modalités de mise en œuvre opérationnelle a été présentée. Enfin, la SPL a partagé l'analyse des offres pour des prestations d'études préalables à un Contrat de Partenariat ou à un Marché Global de Performance Énergétique (en attente d'arbitrage).

L'ÉQUIPE DE LA SPL CLERMONT AUVERGNE

Comité de Direction



Rachid KANDER

Directeur Général

✉ rachid.kander@splca.fr



Célia BEAULATON

Secrétaire Générale

✉ celia.beaulaton@splca.fr

☎ 04 73 28 69 64



Marie-Anne OLIVIER

Directrice de projets

✉ marie-anne.olivier@splca.fr

☎ 04 73 28 69 66 / 07 78 73 55 97



Laure DODEL

Directrice opérationnelle

✉ laure.dodel@splca.fr

☎ 04 73 28 69 08 / 06 15 72 44 80

Chefs de projets



Romain SARRY

Chef de projets

✉ romain.sarry@splca.fr

☎ 04 73 28 69 69 / 06 16 07 78 11



Céline AMADON

Cheffe de projets

✉ celine.amadon@splca.fr

☎ 04 73 28 69 67 / 06 16 07 77 85



Emmanuelle LAURADOUX

Cheffe de projets

✉ emmanuelle.lauradoux@splca.fr

☎ 04 73 28 69 60 / 06 19 90 98 53



Catherine GUILBERT

Cheffe de projets

✉ catherine.guilbert@splca.fr

☎ 04 73 28 69 01 / 06 28 76 96 18



Anne-Emmanuelle PASSERIEUX

Cheffe de projets

✉ anne.passerieux@splca.fr

☎ 06 23 79 74 93



Julien LAVILLE

Chef de projets

✉ julien.laville@splca.fr

☎ 04 73 28 69 03 / 06 13 23 38 73



Morgan BRUNET

Cheffe de projets

✉ morgan.brunet@splca.fr

☎ 06 09 87 35 16



Marine BUZIER

Cheffe de projets

✉ marine.buzier@splca.fr

☎ 06 14 69 31 96

Fonctions administratives



Corinne PELISSIER

Responsable Administrative

✉ corinne.pelissier@splca.fr

☎ 04 73 28 69 09



Rémi PENEL

Assistant administratif

✉ remi.penel@splca.fr

☎ 04 73 28 69 00

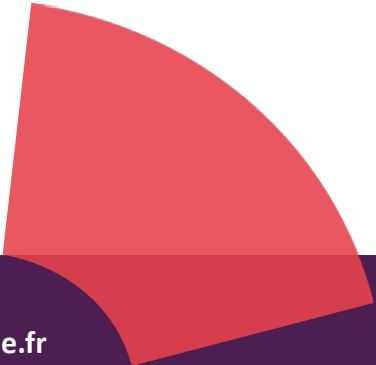
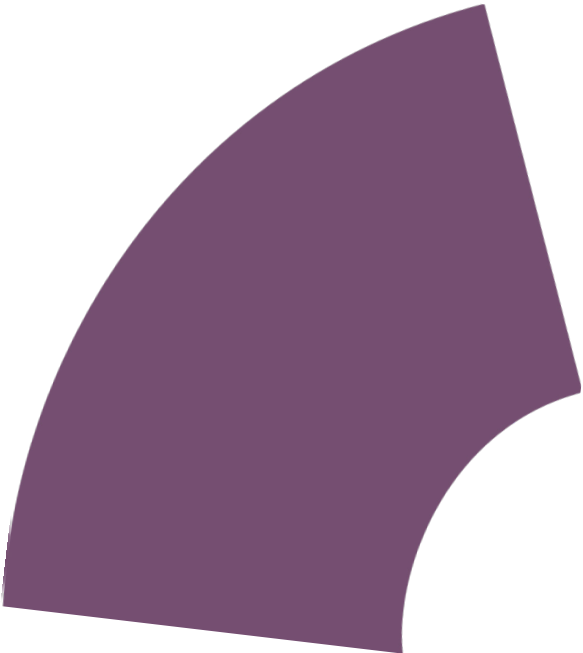


Marie-Hélène PENY

Gestionnaire comptable

✉ marie-helene.peny@splca.fr

☎ 04 73 28 69 72



www.spl-clermont-auvergne.fr

04 73 28 69 69
contact@splca.fr

SPL **clermont
auvergne**

3 rue Louis Rosier, 63000 Clermont-Ferrand